



# inform contact

## NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

Nº 75

Janvier – Mars 2012

### ***La CGS condamne les poursuites judiciaires des militants syndicaux en Grèce***

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la Confédération générale des syndicats (CGS), a adressé le 17 janvier 2012 un message au Premier ministre de Grèce Loukas Papadimos concernant les poursuites des militants syndicaux de ce pays.

La CGS condamne résolument les poursuites judiciaires des membres de la Fédération des syndicats des travailleurs de l'industrie énergétique pour avoir organisé en novembre dernier une grève sit-in en signe de protestation contre une forte augmentation des tarifs d'électricité pour la population.

Le message souligne que, du point de vue du droit international, cette action des syndicalistes est une manifestation légale du mécontentement public face à la politique sociale des pouvoirs, une forme de défense des droits et des intérêts des travailleurs et de leurs familles, et pour cette raison elle ne peut pas servir de raison pour les poursuites judiciaires.

La CGS a exprimé son soutien à la CGS de Grèce, a joint sa voix aux protestations du mouvement syndical international et a appelé le Premier ministre à prendre des mesures pour stopper court les poursuites judiciaires des syndicalistes de la branche énergétique et de leur dirigeant.

Les copies de ce message ont été envoyées aux ministre du Travail et des Affaires sociales et au ministre de la Justice et des Droits de l'homme de Grèce.

### ***La CGS critique le projet du Code du travail du Kirghizistan***

Par une déclaration spéciale, adressée au Président, au Premier ministre et au Président du parlement du Kirghizistan, la CGS a exprimé sa vive inquiétude quant à la discussion à la réunion du gouvernement le 23 mars 2012 du projet du nouveau Code du travail, contre lequel s'est résolument prononcée la Fédération des syndicats du Kirghizistan (FSK), organisation membre de la CGS, l'ayant caractérisé comme une loi antipopulaire.

Le Code du travail en vigueur est fondé sur les conventions de l'Organisation internationale du travail, sur la conception du Code du travail-cadre, adopté par l'Assemblée interparlementaire des Etats de la CEI. Il correspond pleinement à l'économie de marché et prend en considération les droits et les obligations des salariés et des employeurs.

Quant au nouveau projet, il est fait au profit des employeurs, agrave la situation des travailleurs, limite sensiblement leurs droits et garanties sociales.

Les propositions et les amendements de la FSK pour le projet de nouveau Code du travail n'ont pas été aperçus. Selon la FSK, sa discussion à la réunion du gouvernement contredit la législation nationale.

La CGS a soutenu la position de la FSK qui proteste contre la violation des droits des travailleurs, contre la discussion du nouveau Code à la réunion du gouvernement et appelle les pouvoirs du Kirghizistan à garantir l'application de l'actuel Code du travail qui est en vigueur depuis 2004.

### ***Azerbaïdjan: la nouvelle convention collective générale est adoptée***

Le Conseil des ministres d'Azerbaïdjan a adopté le 13 mars 2012 une nouvelle convention collective générale entre la Confédération des syndicats (CSA), la Confédération nationale des employeurs et le gouvernement pour les années 2012–2013.

La convention collective entre en vigueur le 6 février 2012, date de sa

signature par les dirigeants des organisations des travailleurs, des employeurs et du gouvernement. A leur avis la politique socio-économique du pays doit être orientée sur la garantie de la stabilité économique, la modernisation de la production et sa compétitivité, l'innovation et les investissements dans le capital humain, la protection sociale des citoyens, la création des emplois, la baisse de la pauvreté et l'augmentation du niveau de vie de la population.

### ***Bélarus: le gouvernement entreprend des mesures de compensation***

Dans les conditions d'une brusque baisse des revenus réels de la population en 2011, la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB) a appelé le gouvernement à renforcer la protection sociale des travailleurs aux bas salaires. Par un décret du président de la République, certaines allocations pour les couches les plus vulnérables ont été augmentées, y compris l'allocation pour enfant agé de plus de 3 ans, l'allocation pour enfant invalide jusqu'à l'âge de 18 ans dans les familles démunies, les allocations pour les invalides et les gens de plus de 80 ans.

La FSB a aussi déposé à l'administration du président un projet de décret sur le perfectionnement de l'aide sociale d'Etat ciblée. Conformément à ce projet, les familles qui ont des jumeaux (et plus) pourront recevoir de la nourriture gratuite pour leurs enfants indépendamment de leur revenu. Il est aussi prévu d'augmenter l'allocation de maternité et de l'augmenter dans l'avenir en fonction du minimum vital.

La rémunération des travailleurs du secteur public a été aussi augmentée. A partir du premier janvier 2012, le taux du salaire d'un ouvrier de la première catégorie a été augmenté jusqu'à 200000 roubles biélorusses (24 dollars), soit de 32,5%. Ceci permettra de préserver les salaires des travailleurs aux bas salaires en dessous du SMIG.

### ***Bélarus: les sanctions de l'UE frappent en premier lieu des simples travailleurs***

Au dire de Léonid Kozik, président de la FSB, les sanctions économiques de l'Union Européenne contre la République de Bélarus visent en premier lieu des simples travailleurs.

La FSB a déclaré à plusieurs reprises que par ces actions absurdes et à courte vue, l'UE veut l'impossible. D'autre part, ces décisions limitent les possibilités des hommes d'affaires et des simples citoyens des pays d'Europe de recevoir de Bélarus des marchandises et des services. Il n'est pas clair ce que veulent atteindre les ministres de l'UE, mais il est clair qu'ils n'auront pas de soutien de la part des habitants de Bélarus.

Kozik a proposé au ministère des Affaires étrangères de publier les noms de ces politiciens, leurs descendants auront honte de leurs actions.

### ***Géorgie: les syndicats se prononcent encore une fois contre le Code du travail actuel***

L'Union des syndicats de Géorgie (USG) a organisé une action de

protestation devant le siège du parlement national. Les participants à l'action ont encore une fois dit «non» au Code du travail en vigueur et à l'absence de la justice sociale dans leur pays.

Selon les dirigeants de l'USG, cette action est une réponse des syndicats de Géorgie à l'initiative de la CES qui avait proclamé le 29 février «Journée d'actions» paneuropéenne contre la politique d'austérité élaborée par l'UE dans le cadre de sa politique budgétaire. Les syndicats d'Europe se sont adressés aux participants à la réunion du Conseil de l'Europe, tenue du 1<sup>er</sup> au 2 mars, en exigeant de résoudre le problème du chômage et à s'en tenir à la justice sociale.

Les participants à l'action ont déclaré que les syndicats de Géorgie étaient une partie prenante du mouvement syndical européen et qu'ils partageaient pleinement les revendications de leurs collègues de l'Europe.

Les militants syndicaux ont brûlé ostensiblement le Code du travail en vigueur qui, selon eux, ne défend pas les intérêts des travailleurs et légitime l'esclavage.

### ***Kazakhstan: la FSRK soutient le message du président Nazarbaev***

Le Comité exécutif de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan s'est adressé le 30 janvier aux membres des syndicats avec l'appel à soutenir le message du président du Kazakhstan Noursoultan Nazarbaev «La modernisation socio-économique – vec-

teur principal du développement du Kazakhstan».

La FSRK a souligné que les syndicats, en tant que la partie la plus nombreuse de la société civile qui participe activement à la construction d'un Etat social, soutenaient le message du président Nazarbaev. Les syndicats participeront à la mise en oeuvre du message quant aux nouveaux programmes de l'emploi de la population, la garantie aux habitants du pays d'un logement accessible, l'augmentation de la qualité de l'enseignement et de la santé publique, la modernisation de l'économie et de l'industrie du pays.

La participation dans l'augmentation de la mobilité de la main-d'oeuvre, dans l'organisation d'un système efficace de la formation et de l'insertion professionnelle, de la création ensemble avec les employeurs de nouveaux emplois est une tâche primordiale des syndicats. Les syndicats se prononcent pour l'augmentation du SMIG jusqu'à minimum vital, pour réformer le système de la rémunération dans le secteur public, pour ne pas admettre la perte des emplois et la baisse des salaires, ainsi pour l'application rigoureuse de la convention collective générale et des accords des branches et régionales.

### ***Kazakhstan: la réunion des cadres actifs de la FSRK***

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a présenté le 28 février à Astana à la réunion des cadres actifs de la FSRK un compte rendu de l'activité du Comité exécutif et du

Conseil de la CGS durant la période 2007–2012.

Les participants à la réunion ont approuvé l'activité de la CGS après son VIème congrès qui visait la consolidation ultérieure des organisations membres de la CGS, le renforcement de leurs efforts dans la défense des droits socio-économiques et des intérêts des travailleurs.

### ***Kirghizistan: la Fédération des syndicats a un nouveau leader***

Asilbek Toktogoulov a été élu, parmi les autres candidats, président de la Fédération des syndicats du Kirghizistan à la réunion du Conseil de la FSK, tenue en mars 2012 à Bichkek.

Asilbek Toktogoulov est né en 1954. Il a reçu une formation supérieure, physicien, licencié ès sciences. Il a dirigé à partir de 2000 le Comité central du syndicat des travailleurs de l'enseignement et de la science et a beaucoup contribué au développement du mouvement syndical de cette branche et du système de l'enseignement dans la République du Kirghizistan. Il a fait beaucoup d'efforts pour défendre les droits et les intérêts des travailleurs de l'enseignement et de la science et a établi des relations de coopération avec les syndicats apparentés de l'étranger.

### ***Moldova: les salariés ne doivent pas payer leurs certificats de maladie de leur poche***

Au dire d'Oleg Boudza, président de la Confédération nationale des syndi-

cats de Moldova (CNSM), les salariés ne doivent pas payer leurs certificats de maladie de leur poche, ce dont ils sont contraints par les nouveaux amendements à la législation nationale.

Il a aussi rappelé que la CNSM avait déposé une demande reconventionnelle au Tribunal constitutionnel de Moldova pour faire abroger la décision des pouvoirs de faire les salariés payer eux-mêmes la première journée de leur maladie.

Selon Boudza, un ouvrier tombe souvent malade en raison des mauvaises conditions du travail: manque du chauffage, conditions insalubres, mauvaise écologie sur le lieu du travail.

Cette situation s'est créée à cause de l'entente entre le gouvernement de Moldova et le FMI, selon laquelle le nombre des jours de maladie payés par les travailleurs eux-mêmes sera progressivement augmenté, ce qui contredit les droits de l'homme.

### **Russie: le Conseil général de la FNPR se prononce pour le soutien de Poutine**

Le Conseil général (CG) de la FNPR s'est prononcée à sa réunion, tenue le 25 janvier 2012, pour la soutien de Vladimir Poutine lors des élections présidentielles, prévues pour le 4 mars.

Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a donné dans son intervention à la réunion des preuves concrètes à

l'appui de Poutine lors des élections présidentielles.

Selon lui, les syndicats ne peuvent pas rester indifférent vis-à-vis des élections législatives et présidentielles, de la situation future dans le pays et de la politique économique et sociale de la Russie. Toutes ces conditions dépendent en grande mesure de celui qui sera au pouvoir. Les syndicats ne peuvent pas confier le pays à ceux qui ne font que des meetings et aux politiciens démagogues.

Les membres du CG se sont prononcés pour le soutien de Poutine au poste de président de la Fédération de Russie.

Le Conseil général s'est adressé aux organisations membres de la FNPR en les appelant à expliquer la position du CG aux travailleurs et à soutenir la candidature de Poutine.

Le CG a aussi souligné l'importance pour la FNPR et ses organisations membres de participer activement à l'activité du Front populaire de Russie, aux meetings et aux réunions organisés pour la soutien de Vladimir Poutine.

### **Ukraine: une rencontre entre le Premier ministre et les cadres actifs de la FSU**

Mykola Azarov, Premier ministre d'Ukraine, a eu le 27 janvier 2012 une rencontre avec les cadres actifs de la Fédération des syndicats d'Ukraine lors de laquelle les problèmes du développement socio-

économique, du bien-être matériel de la population, des relations de travail et de la coopération entre les pouvoirs et les syndicats dans les conditions des changements économiques d'envergure en Ukraine ont été discutés.

Cette large discussion a été déterminée par le thème général de la rencontre «Le renforcement du dialogue social entre les pouvoirs et les syndicats dans les conditions des réformes socio-économiques».

Cette rencontre a été une suite logique de la discussion que le Premier ministre a eu avec Youri Koulik, président de la FSU, leader du Conseil représentatif des syndicats d'Ukraine.

Intervenant à l'inauguration de la rencontre, Youri Koulik a mis en relief les changements positifs dans les relations des syndicats avec les pouvoirs. Mykola Azarov, à son tour, a exprimé la certitude que la coopération du gouvernement avec les partenaires sociaux accélérerait les réformes socio-économiques, contribuerait à la création pour les salariés des conditions dignes de la vie et du travail.

Le Premier ministre a souligné en même temps qu'actuellement, 6 millions de personnes travaillent sans avoir la protection sociale nécessaire. N'ayant pas de conventions collectives, ni d'accords de travail, ils ne sont pas protégés ni par les syndicats, ni par l'Etat, ni par la législation de travail, si bien que leur sort est difficile à se représenter en cas de perte de capacité de travail ou bien lors du départ en retraite. Les gouvernement

et les syndicats doivent résoudre ce problème.

Youri Koulik, clôturant la rencontre, a remis au chef du gouvernement une synthèse des propositions des syndicats pour résoudre les problèmes existants.

### ***Ukraine: le président de l'Ukraine reçoit le leader syndical***

Victor Yanoukovitch, président de l'Ukraine, a reçu le 10 février Youri Koulik, président de la FSU. Lors de la rencontre, le chef d'Etat a mis en relief l'importance du dialogue social entre l'Etat, les syndicats et le patronat dans la mise en oeuvre des réformes socio-économiques dont le but est d'augmenter le niveau de vie de la population.

Il a aussi souligné que les pouvoirs comprenaient le rôle important des syndicats dans la défense et la réalisation des droits socio-économiques des salariés.

De sa part, le président de la centrale syndicale a touché la partie sociale du budget d'Etat pour l'année en cours, la légalisation de l'emploi et de la rémunération, le règlement des arriérés de salaire, la sécurité et l'hygiène du travail, le contrôle efficace de l'application de la législation du travail par l'Etat et les structures sociales, la lutte contre la pauvreté.

Au dire de Koulik, les problèmes des salaires, de l'emploi, du rétablissement du fonctionnement des entreprises et du rôle des syndicats dans la société civile ont été aussi discutés lors de la rencontre.

## ***La Confédération des syndicats des travailleurs du bâtiment a 20 ans***

Une conférence, consacrée au 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs du bâtiment (CISTB), a eu lieu le 19 janvier au centre de formation syndicale dans la banlieue de Moscou.

Intervenant à l'inauguration de la conférence, Guennady Arjanov, président de la Confédération, a parlé de la fondation de la CISTB, de la voie qu'elle a passée, des conquêtes et des actions communes, des problèmes et des difficultés existants, ainsi que de l'avenir de l'organisation.

Arjanov a surtout souligné le rôle de la Confédération générale des syndicats (CGS) en tant que centre régional dans la formation et le développement du mouvement syndical dans les nouveaux Etats, apparus après la fragmentation de l'URSS. Plusieurs initiatives de la CISTB ont été organisées dans le cadre des actions solidaires de la CGS.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, est intervenu à la conférence en présentant le rapport d'activités de la CGS après son VI<sup>ème</sup> congrès, tenu en septembre 2007.

Plusieurs intervenants à la conférence ont souligé la justesse de la fondation il y a 20 ans de la CISTB comme centre de solidarité des syndicats de la branche, comme un terrain des discussions, d'échange d'expérience et des actions conjointes.

Les participants à la conférence ont adopté une résolution qui indique les

tâches et les perspectives de l'activité de la confédération.

Victor Kornyuchine, vice-président de la CGS, président de la Fédération des syndicats des travailleurs de l'industrie forestière, Natalya Podchibyakina, secrétaire générale adjointe de la CGS et les dirigeants de certaines Unions internationales syndicales de branche ont aussi pris part à la conférence.

## ***20 ans dans la voie du développement des syndicats de la branche pétrolière et gazière***

Une réunion du Conseil de la Confédération des syndicats des travailleurs de la branche pétrolière et gazière, consacrée au 20<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, a eu lieu le 16 mars à Bakou, capitale d'Azerbaïdjan.

Mélik Mirzoev, secrétaire général de la confédération, a présenté le rapport d'activités de la confédération. Les participants ont discuté du bilan de l'activité de la confédération, des questions de l'organisation d'un séminaire des militants syndicaux de la branche, prévu pour le 26 mai, ainsi que de la situation financière de l'organisation.

Le Conseil a élu les délégués au VII<sup>ème</sup> congrès de la CGS, prévu pour le 12 septembre 2012.

Natalya Podchibyakina, secrétaire générale adjointe de la CGS, a présenté le rapport «La situation socio-économique dans les Etats indépendants et les actions des syndicats à l'étape actuelle du développement».

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
119119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112  
E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru);

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAIN DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAINE,  
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.  
MIKHAILO CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

**CHER LECTEUR,**

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:  
[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)